

La pénurie d'infirmiers s'aggrave

En 2019, il y aura peu de nouveaux diplômés sur le marché du travail. Les hôpitaux recrutent d'autant plus intensément.

Décidé en 2016, l'allongement des études d'infirmier de trois à quatre ans aura, cette année, pour effet de diminuer considérablement le nombre d'étudiants fraîchement diplômés par rapport aux années précédentes.

Conscients de la problématique et soucieux de maintenir la qualité des soins qu'ils prodiguent, de nombreux hôpitaux envisagent dès à présent des palliatifs à plus ou moins long terme.

Le recours à l'intérim est ainsi évoqué. Tout comme le recrutement à l'étranger ainsi que l'engagement de contingents plus larges au cours de cette année-ci. Tous les hôpitaux étant confrontés au même problème, la concurrence entre eux, déjà exis-

tante, risque naturellement d'être exacerbée par celui-ci. Il s'agira de se faire mieux connaître, de se montrer plus attractif que son voisin...

Une fois le cap 2019 franchi, les jours ne seront toutefois pas immédiatement meilleurs : « L'impact sera encore plus fort l'année d'après, explique Eric Maclot, directeur "nursing" au CHU de Liège. Car si en 2019, il n'y a que les diplômés de spécialités qui sortiront et aucune troisième année, il va y avoir un effet de cascade en 2020 où nous n'aurons cette fois plus de spécialistes. Or, en soins intensifs et en gériatrie, nous avons des normes très spécifiques, qui ne correspondent pas à celles appliquées à l'étranger. Il faudra donc chercher ailleurs... Mais où ? D'au-

tant qu'il est impossible d'engager des jeunes maintenant pour dans deux ans, car nous risquons de surcadrer les équipes. Franchement, c'est un dilemme. » ■

Dispense

Des mécanismes sont mis en place pour favoriser ceux qui s'orientent vers les métiers en pénurie. En Wallonie et à Bruxelles, il est, sous certaines conditions, possible pour les personnes bénéficiant d'allocations de chômage ou d'insertion de suivre des études ou formations professionnelles tout en restant demandeur d'emploi indemnisé. Ces personnes reçoivent aussi une « dispense » de chercher activement un emploi et la possibilité de refuser une offre.

Encore moins d'infirmiers en vue

- Avec l'allongement des études d'infirmiers, les hôpitaux anticipent la pénurie.
- L'an prochain, il n'y aura pratiquement pas de nouveaux diplômés sur le marché du travail.
- Les hôpitaux prévoient de recruter un quart de collaborateurs supplémentaires.

La pénurie d'infirmiers, je la vois dans ma pratique quotidienne », lance Léontin Tudorica, infirmier en radiologie à l'hôpital Saint-Pierre. Originaire de Roumanie, il est l'un des premiers à avoir été embauché en 2005 lorsque l'hôpital menait une vaste campagne de recrutement dans ce pays. A l'époque, le CHU est loin d'être l'exception, tous les hôpitaux cherchant à pallier une crise particulièrement aiguë dans le recrutement d'infirmiers. « Il y a une dizaine d'années, c'était intense : le manque d'infirmiers est un problème latent et permanent, qui connaît des pics régulièrement », explique Carine Lambeau, directrice du département infirmier du CHU Saint-Pierre, qui a recruté Léontin à l'époque.

Un hic : les études passent à 4 ans

Un pic qui promet de ressurgir l'année prochaine. L'allongement des études d'infirmiers de trois à quatre ans, décidé en 2016, va devenir effectif. En juin 2019, il y aura beaucoup moins d'étudiants diplômés. Selon Carine Lambeau, il y a eu une petite accalmie au cours de ces dernières années grâce à un léger surplus d'étudiants diplômés. Mais il n'est pas

exclu que l'hôpital doive prochainement réitérer l'expérience et mener une nouvelle campagne de communication à l'étranger. « Nous allons commencer par compenser en ayant recours à de l'intérim », explique Carine Lambeau. Mais ce n'est pas une solution de qualité sur le long terme. Le recrutement à l'étranger reste d'actualité. J'espère pouvoir recruter suffisamment de personnes pour passer le cap... L'objectif est clairement d'avoir une réserve en prévision de l'année prochaine. »

La problématique est la même au CHU Brugmann malgré les 1.000 employés qui composent son département infirmier et paramédical : « Nous sommes préoccupés par le défi futur : maintenir une bonne qualité de soins, tout en sachant que l'on va avoir moins d'infirmiers sur le marché de l'emploi », explique Karin Keppens, directrice du département infirmier et paramédical et présidente du Collège des directions d'infirmiers du réseau Iris qui regroupe les cinq hôpitaux bruxellois. Elle est à l'initiative de la création de la task force entre hôpitaux pour faire face à la pénurie. « Il y a déjà des postes vacants à remplir », poursuit-elle. Dans la mesure du possible, nous

anticiperons les besoins liés à ce concours de circonstances. En effet, l'an prochain, nous aurons moins de candidats belges mais aussi davantage de pensionnés. Il va falloir être créatifs. »

Concurrence entre hôpitaux

D'autant plus que la concurrence entre hôpitaux existe. Elle s'observe habituellement dans les deux dernières années d'études, quand chaque CHU engage une démarche pro-active : « Avant même qu'ils aient eu leur diplôme, nous allons à la rencontre des étudiants dans les écoles », explique la directrice du département infirmier du CHU Saint-Pierre. Nous faisons aussi de la publicité dans les médias, mais ce qui est le plus efficace reste le contact direct avec les étudiants durant leurs stages. Cependant nous nous attendons à une année particulièrement délicate, puisque tous les hôpitaux vont devoir composer de la même manière... » Se faire connaître, se montrer plus attractif que son voisin...

130 recrutements prévus à Saint-Pierre, plutôt que la centaine habituelle. Mêmes chiffres du côté du CHU Brugmann. Aux

Cliniques Saint-Luc, on pense même à doubler les recrutements pour atteindre les 200 nouveaux infirmiers cette année. Les hôpitaux explorent donc toutes les voies, du personnel trouvé à l'étranger en passant par l'intérim. « Encore faut-il avoir les moyens de ses ambitions », rappelle Eric Maclot, directeur "nursing" au CHU de Liège. J'engage normalement 100 personnes chez nous. Là, je vais devoir réactiver la filière étrangère pour arriver à passer le cap. »

Une fois le cap franchi, les jours meilleurs ne seront pas pour tout de suite : « L'impact sera encore plus fort l'année d'après », poursuit Eric Maclot. Car si en 2019, il n'y a que les diplômés de spécialités qui sortiront et aucune troisième année, il va y avoir un effet de cascade en 2020 où nous n'aurons cette fois plus de spécialistes. Or, en soins intensifs et en gériatrie, nous avons des normes très spécifiques qui ne correspondent pas à celles appliquées à l'étranger. Il faudra donc chercher ailleurs... Mais où ? D'autant qu'il est impossible d'engager des jeunes maintenant pour dans deux ans, car nous risquons de surcadrer les équipes. Franchement, c'est un dilemme. » ■

MARIE THIEFFRY

le réseau « La réalité de la pénurie va au-delà du souci des études »

ENTRETIEN

Karin Keppens est la directrice du département infirmier et paramédical du CHU Brugmann. Elle préside cette année le collège des directions infirmières du réseau Iris. Elle analyse les solutions et les raisons aux difficultés de recrutement.

Qu'avez-vous entrepris pour faire face à la pénurie d'infirmiers ?

Ancré au cœur des quartiers de la région bruxelloise, Iris est le réseau hospitalier le plus important de Belgique. Il rassemble cinq structures hospitalières et plus de 10.000 collaborateurs. Plutôt que de se faire concurrence, nous avons décidé d'allier nos forces pour faire face à la pénurie. L'an passé, nous avons obtenu le feu vert de l'administrateur délégué du réseau pour créer une task force. Nos premières actions ont été entreprises fin décembre avec, pour la première fois, une campagne de recrutement commune dans les médias. Objectif de cette task force : recruter 400 infirmiers dans les cinq hôpitaux du réseau d'ici 2020, le plus vite possible – tout en restant réaliste.

Nous avons mis en place une large politique d'attraction, de recrutement et de fidélisation, avec notamment tout un travail de recrutement à l'étran-

ger des collaborateurs de partout dans le monde, particulièrement en Europe, du fait de l'équivalence de diplômes. Depuis 2011, nous recrutons particulièrement au Portugal, dont un nombre important d'infirmiers ne trouve pas de travail du fait de la situation économique. L'Espagne, la France, mais aussi le Liban sont d'importants pourvoyeurs. La task force va nous permettre de mutualiser ces recrutements.

L'allongement des études d'infirmiers de 3 à 4 ans est-il la seule explication de cette pénurie ?

Cela fait bien entendu partie de la problématique : en juin 2019, il y aura objectivement bien moins d'étudiants diplômés. Mais la réalité de la pénurie va bien au-delà. La génération des baby-boomers qui part à la pension entraîne de nombreux postes vacants qu'il va falloir pourvoir. En parallèle, la demande de soins est croissante du fait du vieillissement de la population et augmentera de 11,7 % entre 2019 et 2020. Même si le métier reste attractif, il n'est pas toujours aisé d'encourager les vocations alors que la demande augmente. ■

Propos recueillis par
M. TH.

TÉMOIGNAGES

« Embauchée avant même d'avoir mon diplôme »

Fraîchement arrivés dans le monde professionnel, les derniers étudiants à avoir effectué le bachelier en soins infirmiers en 3 ans n'ont pas eu de mal à trouver du travail. Les hôpitaux et entreprises privées ont voulu éviter la pénurie prévue pour juin 2019. La meilleure solution pour le secteur infirmier a été d'anticiper en augmentant

les effectifs dès 2017. Les jeunes diplômés sont donc parvenus à trouver rapidement un emploi dans le domaine qu'ils convoitaient. Odile, 23 ans, a été embauchée avant même la fin de ses études. « J'ai postulé en clinique avant de passer mes examens de dernière année. J'ai été directement embauchée alors que je n'avais même pas encore mon diplôme. J'ai quand même dû attendre d'avoir tout réussi pour commencer mais c'est allé très vite. » Du côté des indépendants, les satisfactions sont les

mêmes. Sarah, 21 ans, travaille à Liège à domicile. « J'ai arrêté ma quatrième année de spécialisation et j'ai immédiatement commencé en tant qu'infirmière. » Encore en CDD, elle ne se fait pas de soucis pour l'avenir de son emploi : « On a vraiment beaucoup de boulot parce qu'il y a un gros manque de personnel. Quand mon contrat va se terminer, il sera probablement renouvelé. D'ailleurs mes employeurs cherchent encore à grossir les effectifs de notre équipe. »

ZOÉ VANCOPENOLLE (ST.)

solutions

Des allocations en se formant

La pénurie ne date pas d'hier : le Forem (l'office wallon de l'emploi) répertoriait en 2006 les soins infirmiers sur sa première liste des fonctions critiques. Selon Delphine Rochet, responsable d'équipe Job focus, la situation s'est depuis améliorée : *« Les tensions sur le recrutement se sont allégées, mais cela reste un métier à risque. On le maintient dans la liste des métiers en pénurie pour soutenir la reprise des demandes d'emploi dans cette filière »*. A Bruxelles également, Actiris reprend quatre métiers d'infirmiers dans sa liste des fonctions critiques en 2017. On s'attend à un vide dans le recrutement en 2019. Même s'il faudra compter avec des personnes issues d'autres filières : du brevet en soins infirmiers et de l'enseignement de promotion sociale.

Revaloriser la profession. Cet objectif est sur toutes les lèvres. Selon Jan Eyckmans, porte-parole du service public fédéral Santé publique, de plus en plus de spécialisations sont reconnues au sein d'une même profession, et valorisées par une prime et un titre officiel. Les tâches répétitives moins techniques et médicales sont renvoyées vers des nouvelles professions, comme les aides-soignants, afin de rendre le travail des infirmiers plus intéressant. Des campagnes de promotion sont régulièrement organisées auprès des jeunes, mais selon Jan Eyckmans, ce n'est pas là que se situe le problème : *« Si on regarde les chiffres des inscriptions dans les écoles, presque chaque place est prise chaque année. »* Il faut donc aussi libérer de nouvelles places.

L'avantage se prolonge

Des mécanismes sont mis en place pour favoriser ceux qui s'orientent vers ces métiers en pénurie. En Wallonie, le ministre de l'Emploi et des Formations Pierre-Yves Jeholet (MR) a lancé un incitant financier de 350 euros pour les demandeurs d'emploi qui réussiront une formation dans un métier en pénurie. Il n'y a pas d'équivalent à Bruxelles, si ce n'est un maigre incitant pour toute personne suivant une formation professionnelle (1 euro/heure).

En Wallonie comme à Bruxelles, il est en outre possible pour les personnes bénéficiant d'allocations de chômage ou d'insertion de suivre des études ou formations professionnelles tout en restant demandeur d'emploi indemnisé. En bref, sous certaines conditions, toute personne actuellement indemnisée, sans diplôme de fin de supérieur et ayant déjà bénéficié d'au moins un an d'allocations durant les deux années précédant le début de l'année scolaire, peut bénéficier d'une « dispense ». Une personne dispensée reçoit encore les revenus du chômage, mais elle ne doit plus chercher activement d'emploi et peut refuser une offre. En outre, ses allocations de chômage sont maintenues avec une dégressivité limitée. En cas de réussite, cet avantage se prolonge encore 6 mois après la fin de la dispense : c'est le « bonus dispense ». ■

ANTOINE DANHIER (st.)